



CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME ET LA DIPHTÉRIE
**DES ÉQUIPES MÉDICALES
D'ORAN À AÏN GUEZZAM**

Page 2

EQUIPE NATIONALE

**MAZA RÊVE
DU MONDIAL
2026**

Page 14

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5119 | Dimanche 13 octobre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FIBRE OPTIQUE

**PLUS DE 1,5
MILLION DE FOYERS
CONNECTÉS
AU FTTH**

Page 5

GROGNE SOCIALE AU MAROC

LE ROYAUME S'EFFRITE



Page 3

PROJET DE LOI DE FINANCES 2025



**NOUVEAUX PRÊTS
À LA CONSOMMATION POUR
LES ALGÉRIENS**

Page 5

■ **CONFÉRENCE-DÉBAT POUR LA CAUSE
SAHRAOUIE À NEW YORK
DES MEMBRES DE L'APN
Y PRENNENT PART**

Page 3

■ **DESSALEMENT D'EAU DE MER
5 NOUVELLES
STATIONS BIENTÔT
OPÉRATIONNELLES**

Page 4

■ **UNE SAISON TOURISTIQUE
SAHARIENNE PROMETTEUSE
DESTINATION PRÉFÉRÉE
DES ÉTRANGERS**

Page 5

ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

L'Algérie prend part à la 149^e session de l'UIP à Genève

Une délégation des deux chambres du Parlement, conduite par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, prendra part, du 13 au 17 octobre, aux travaux de la 149^e session de l'Union interparlementaire (UIP) et réunions connexes, prévus à Genève (Suisse), a indiqué un communiqué de l'APN. La délégation parlementaire algérienne est composée du vice-président de l'APN et membre du bureau du Groupe consultatif de haut niveau de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent de l'UIP, M. Monder Bouden, de la première vice-présidente du forum des femmes parlementaires et membre du bureau de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'Homme de l'UIP, Farida Ilimi, et du président de la Commission des Transports et des Télécommunications à l'APN et membre du bureau du forum des jeunes parlementaires et du bureau de la Commission permanente de la sécurité et de la paix internationales de l'UIP, Mohamed Anouar Bouchouit. Le Conseil de la nation sera représenté au sein de cette délégation par son vice-président et vice-président du Comité exécutif de l'UIP, Ahmed Kherchi, et les sénateurs Fouzia Benbadis, Abderrahmane Guenchouba et Kamel Khelifati.

APN

Mokhtar Bourouina nommé directeur général de la communication et de l'information

Mokhtar Bourouina est de retour à l'Assemblée nationale populaire (APN). En effet. Nous apprenons de sources sûres, qu'il a été nommé directeur général de la communication au sein de la chambre basse du Parlement. Un poste qui ne lui est pas étranger puisqu'il l'avait déjà occupé des années durant. Ancien président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Sidi Mhamed entre 2007 et 2012, Mokhtar Bourouina bénéficie d'un excellent profil pour occuper ce poste, qui doit combiner entre la communication intérieure et la médiatisation des activités de l'Assemblée à l'international. L'homme qui est connu pour sa culture et sa diplomatie a toujours gardé de bonnes relations avec la presse locale. Mokhtar Bourouina, est faudrait-il le souligner, journaliste à la base. L'homme surtout connu pour sa disponibilité, sa compétence et son intégrité avait même été chef de cabinet au ministère de l'Industrie de mars 2021 à avril 2023.

R. N.

ENERGIE

L'Opep et le GECF soulignent le rôle vital du pétrole et du gaz pour l'humanité

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ont souligné, lors de leur 5^{ème} réunion de haut niveau du dialogue énergétique, l'importance du pétrole et du gaz pour la prospérité et le progrès de l'humanité, a indiqué un communiqué conjoint des deux organisations.

PAR RIAD EL HADI

Intervenant lors de cette réunion, tenue jeudi dernier par visioconférence, le Secrétaire général de l'Opep, Haitham Al Ghais a souligné «le rôle vital que jouent le pétrole et le gaz dans la prospérité et le progrès de tous les êtres humains», notant que «le pétrole et les produits dérivés du pétrole sont essentiels à presque tous les aspects de la vie». Cité par le communiqué, M. Al Ghais a insisté, lors de cette réunion qu'il a coprésidée avec le SG du GECF, Mohamed Hamel, que «la vie sans pétrole et sans gaz est unimaginable», ajoutant que la part combinée du pétrole et du gaz dans le mix énergétique restera supérieure à 53 % en 2050. A cet effet, il a souligné «le besoin crucial d'investissements adéquats et opportuns pour garantir que l'offre réponde à la demande», rappelant que «rien que pour le pétrole, les besoins totaux d'investissement jusqu'en 2050 sont estimés à 17,4 billions de dollars, soit environ 640 milliards de dollars par an en moyenne». M. Al Ghais a donc souligné l'importance et la valeur du dialogue et de la collaboration en cours entre l'Opep et le GECF, affirmant que «ces réalités énergétiques nous rappellent pourquoi le travail de nos deux organisations est si essentiel et pourquoi la coopération entre nous est si importante». Pour sa part, le SG du GECF a mis en avant le solide partenariat entre



les deux organisations, qui s'est traduit par une série d'initiatives collaboratives. «Les deux organisations ont réalisé des progrès significatifs en matière d'échange de données et de participation conjointe aux forums mondiaux sur l'énergie. Ce partenariat est essentiel pour s'orienter dans un paysage énergétique en constante évolution et faire face aux complexités des marchés énergétiques actuels», a indiqué M. Hamel, cité dans le communiqué. Il a également souligné le rôle durable du gaz naturel et du pétrole dans le futur mix énergétique mondial, rappelant que «les perspectives mondiales du gaz du GECF prévoient que la demande mondiale d'énergie primaire augmentera de 20%, et que la demande de gaz naturel devrait augmenter de 34% d'ici 2050». Cela souligne l'importance continue du gaz naturel pour le développement durable, l'accès à l'énergie et la durabilité, a-t-il dit. M. Hamel a, dans ce contexte, noté que «le gaz naturel est plus qu'un simple carburant, il constitue une matière première

essentielle dans la production d'engrais et contribue à assurer la sécurité alimentaire mondiale». A noter que lors de la réunion, les parties ont discuté de questions liées au développement durable, à la pauvreté énergétique, les solutions de cuisson propres, la technologie, l'investissement, la sécurité énergétique, la transparence des données et à l'échange de connaissances, explique le communiqué. Ils ont également évoqué les perspectives énergétiques à court et à long terme et les incertitudes, défis et opportunités qui y sont liés, ainsi que les négociations multilatérales à venir. A cette occasion, l'importance de la coopération au niveau technique et de la recherche a été soulignée, ainsi que le résultat positif de la 6^{ème} réunion technique du dialogue énergétique Opep-GECF qui s'est tenue le 3 octobre dernier. Enfin, il a été convenu de tenir la 6^{ème} réunion de haut niveau du dialogue énergétique Opep-GECF en 2025 au siège du GECF à Doha (Qatar).

R. E.

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME ET LA DIPHTÉRIE

Des équipes médicales d'Oran à Aïn Guezzam

PAR RAYAN NASSIM

Une première équipe médicale de la wilaya d'Oran s'est rendue, jeudi soir à la wilaya d'Aïn Guezzam, en renfort, pour participer à la campagne de lutte contre le paludisme et la diphtérie, a-t-on appris, hier, du directeur local de la Santé et de la Population, Hadj Boutaouaf. M. Boutaouaf a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette opération s'inscrit dans le cadre de la solidarité avec cette région, qui a enregistré des cas de paludisme et de diphtérie importés de la frontière sud, afin d'éviter leur propagation, soulignant que le ministre de la Santé,

Abdelhak Saïhi, a donné des instructions pour envoyer des équipes médicales, chaque semaine, jusqu'au contrôle complet de la situation. Le même responsable a ajouté que la première délégation, composée de 7 médecins et d'un paramédical, s'est rendue à Tin Zaouatine, à Aïn Guezzam, où ils séjourneront pendant une semaine, afin de participer à la campagne de vaccination contre le paludisme et la diphtérie, ainsi que la prise en charge des cas enregistrés, qui sera remplacée, périodiquement, par d'autres équipes. Il y a lieu de rappeler que le ministère de la Santé a envoyé d'importantes quantités de vaccins, de sérums et

de matériel médical (21.000 doses de vaccin et 330 doses de sérums antidiphtériques), au cours de la semaine passée aux wilayas du Sud, qui ont enregistré des cas de paludisme et de diphtérie, afin d'assurer une prise en charge optimale des patients. Ces opérations interviennent conformément aux conclusions du Conseil des ministres du 6 octobre et en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le renforcement des structures de santé au niveau des wilayas du Sud ayant enregistré des cas de diphtérie et de paludisme importés.

R. N.

GROGNE SOCIALE AU MAROC

Le royaume s'effrite

Au pays du Makhzen, rien ne va plus. Le front social est en ébullition, où plusieurs grèves sont annoncées à travers plusieurs régions du royaume, exprimant le rejet massif des politiques, internes et étrangères, du gouvernement, incapable à répondre aux préoccupations des citoyens.

PAR : IDIR AMMOUR

En effet, le régime marocain semble en déphasage total avec la réalité de sa population, malgré la révolte sociale grandissante dans le royaume, et ce, sur fond de manifestations quotidiennes qui témoignent de l'état de précarité alarmant dans lequel se trouvent, aujourd'hui, des millions de Marocains. En effet, depuis plusieurs semaines déjà, les protestataires dénoncent l'inflation, les salaires, la cherté de la vie mais aussi la normalisation avec Israël. Il faut dire que cette situation de base suscite un mécontentement social qui se manifeste sporadiquement, ici et là, partout où la population tente de briser la loi du silence. Les mouvements de protestation se sont accentués surtout depuis le début de l'agression israélienne à Ghaza. La dernière en date est celle organisée, dimanche et lundi derniers, à Rabat et dans différentes villes du pays contre le maintien de la normalisation avec Tel-Aviv. La première action, appelée « Marche unitaire » regroupant différentes organisations marocaines, a eu lieu avec la participation d'une foule nombreuse, selon les médias locaux et internationaux. Exprimant leur solidarité avec le peuple palestinien meurtri, des milliers de manifestants ont exigé la fin de la normalisation actée en 2020 avec Israël. Des voix de personnalités publiques, dont la star de l'équipe nationale marocaine de



football Hakim Ziyech, se sont levées pour soutenir ces mouvements de protestation, tout en exprimant leur désapprobation envers la politique du gouvernement. Selon le Conseil national des droits humains marocain, le pays avait connu plus de 12 000 manifestations, dont notamment celles en faveur de la Palestine, des protestations d'enseignants et d'autres contre la hausse des prix. « Le Conseil a surveillé 600 manifestations publiques sur un total de 11 086 manifestations et rassemblements dans la rue principale pour protester contre la hausse des prix et la guerre en Palestine entre autres », a fait

savoir Amina Bouayach, présidente du Conseil, lors de sa présentation du rapport annuel du Conseil pour l'année 2023. Toujours dans le même ordre d'idées, ces manifestations démontrent l'évolution de l'opinion publique marocaine qui ne veut plus de relations avec Israël. Selon un sondage réalisé entre décembre 2023 et janvier 2024 par le réseau de recherche Arab Barometer, « seuls 13% des Marocains interrogés se disaient encore favorables à ce réchauffement des relations, contre 31% en 2022 et 41% en 2021. »

I.A.

CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LA CAUSE SAHRAOUIE À NEW YORK

Des membres de l'APN y prennent part

PAR LAKHDARI BRAHIM

Des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont pris part à une conférence-débat à New York sur la cause sahraouie, organisé par l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental (AIJUWS), en marge de leur participation aux travaux de la Quatrième Commission des Nations unies, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation. Lors de cette conférence, à laquelle ont assisté les députés de l'APN MM. Miloud Tsouh, Mohamed Ouakli et Hichem Benhaddad, ainsi que des militants, des politiciens et des responsables issus du Sahara occidental, des Etats-Unis, de l'Espagne, du Portugal, de la Belgique, de la Colombie et d'autres pays, l'accent a été mis sur la situation des Sahraouis dans les territoires occupés en raison de la représen-

sation marocaine. Les participants ont également évoqué la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) invalidant les accords commerciaux entre le Maroc et l'Union européenne (UE) en faveur de la cause sahraouie, outre la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des résolutions des Nations unies pour permettre au peuple sahraoui de recouvrer sa liberté. La conférence a été marquée par des communications présentées par le représentant du Front Polisario aux Nations unies et coordonnateur avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), Sidi Mohamed Amar, de la présidente de l'AIJUWS, Ines Miranda Navarro, du président du groupe parlementaire d'amitié Colombie-Sahara occidental, Alejandro Toro, de l'ancienne ambassadrice portugaise Ana Maria Rosa Gomez et du professeur universitaire

Smail Debch. Les intervenants ont mis l'accent sur la situation déplorable du peuple sahraoui dans les territoires sahraouis occupés, à cause de la répression marocaine qui s'intensifie de jour en jour. Ils ont également dénoncé le refus par le régime marocain de toutes les tentatives menées par des associations et organisations de défense des droits de l'homme pour se rendre dans les territoires occupés, et s'y enquérir de la situation des droits de l'Homme. Les conférenciers ont évoqué, dans ce contexte, les « dépassements du Maroc qui transgresse toutes les lois et résolutions onusiennes par des méthodes viles, en achetant des consciences et en invitant certains pays à ouvrir des représentations diplomatiques fictives sur les territoires occupés, tout en concluant des partenariats et des accords illégaux ». Ils ont salué, à cet égard, la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) invalidant

les accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'Union européenne, y voyant une victoire pour la cause sahraouie. Dans leurs interventions, les participants ont souligné la nécessité de mobiliser le soutien de tous les pays du monde en faveur de la cause sahraouie et de se servir des tribunes locales, régionales et internationales pour faire connaître la souffrance de ce peuple, dénoncer les pratiques de l'occupation marocaine et appeler à l'accélération de la mise en œuvre des résolutions onusiennes afin de permettre au peuple sahraoui de recouvrer sa liberté et son indépendance. Les travaux de la quatrième commission des Nations Unies chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, se poursuivent au siège de l'ONU à New York jusqu'au 14 octobre courant.

L. B.

SOLIDARITÉ

L'Algérie fait don d'un lycée au Zimbabwe

L'Algérie cherche à intensifier la coopération avec le Zimbabwe dans divers secteurs de l'économie, y compris l'éducation. C'est ce qui ressort de la rencontre entre l'ambassadeur d'Algérie au Zimbabwe, Mohamed Saoudi, et le vice-président zimbabwéen, le général Constantino Chiwenga. En effet, l'Algérie, par l'intermédiaire de Mohamed Saoudi, a proposé de construire un nouvel établissement d'enseignement secondaire ultramoderne dans un lieu qui sera choisi par le Gouvernement zimbabwéen dans le cadre de ses efforts pour soutenir le système éducatif du pays. « L'Algérie va construire un lycée ultramoderne au Zimbabwe. Le lycée est un don de l'Algérie et une promesse du président de la République Abdelmadjid Tebboune » a déclaré Mohamed Saoudi, rapporte le quotidien « The Herald ». « Nous avons discuté des questions de coopération entre nos pays dans tous les domaines. L'Algérie va construire un lycée ici au Zimbabwe. Nous prévoyons également d'aider nos frères zimbabwéens à faire face à cette sécheresse », a ajouté le diplomate algérien. Le diplomate a élégamment révélé avoir discuté avec le vice-président du Zimbabwe des bourses accordées par l'Algérie aux étudiants zimbabwéens, notamment dans les domaines techniques et médicaux. A l'occasion, le diplomate algérien a adressé une invitation au général Constantino Chiwenga à effectuer une visite en Algérie afin de rencontrer les opérateurs économiques algériens. Une visite que le diplomate algérien espère se concrétiser « dans un proche avenir ». Regrettant que peu de progrès aient été réalisés depuis la tenue de la commission mixte de coopération, Mohamed Saoudi a indiqué que les pourparlers avec le général Constantino Chiwenga sont convenus de la « tenue, dans les prochains mois, de la commission mixte ». D'autant que l'Algérie a réitéré son engagement à renforcer la coopération commerciale et l'investissement avec le Zimbabwe.

R. N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 20 morts et 471 blessés en 48 heures

Vingt personnes sont décédées et 471 autres ont été blessées dans 1209 accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa où quatre personnes sont décédées et deux autres ont été blessées, précise la même source.

En outre, les secours de la Protection civile de la wilaya de Mascara sont intervenus pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un appartement d'un immeuble à la cité Zeitoun, commune de Zahana, ayant causé des gênes respiratoires à trois personnes. Durant la même période, les plongeurs de la Protection civile ont repêché le corps d'un jeune de 22 ans, noyé en mer au lieu-dit «Acherchour», commune de Boukhelifa, wilaya de Béjaïa, alors que dans la wilaya de Béchar, les corps de deux jeunes âgés respectivement de 26 et 14 ans, noyés dans l'oued «Sidi el Hadj Chaâba», commune d'El Abadla, ont été repêchés. Par ailleurs, et dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, la Protection civile a procédé, durant la même période, à l'extinction de 31 incendies à travers plusieurs wilayas du pays.

R. N.

L'Algérie s'apprête à franchir une nouvelle étape dans la sécurisation de son approvisionnement en eau potable. C'est ce qu'a annoncé Mouloud Hachlaf, directeur de la communication d'Algerian Energy Company (AEC), lors d'une récente interview radio.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Cinq nouvelles stations de dessalement d'eau de mer (Sdem), d'une capacité totale de 1,5 million de mètres cubes par jour, devraient être bientôt opérationnelles. Les travaux, lancés il y a seulement trois mois, ont connu un avancement « impressionnant », selon Hachlaf. « Nous sommes dans la dernière phase, celle de la réception et du montage des équipements », a-t-il précisé.

Avec la mise en service de ces nouvelles stations, l'Algérie pourra couvrir 42% de ses besoins en eau potable grâce au dessalement. À terme, ce chiffre devrait atteindre 60%, mettant ainsi fin aux problèmes liés à la sécheresse et à la raréfaction de la ressource en eau.

Les entreprises algériennes réduisent la facture d'importation et renforcent leur expertise

Ce méga-projet a également été l'occasion de mettre en valeur le savoir-faire des entreprises algériennes, tant publiques que privées. « Ces sociétés ont démontré une capacité à réaliser des projets de grande envergure dans les délais et selon les normes internationales », s'est félicité Hachlaf. Grâce à cette expérience, l'Algérie a pu réduire de 60 à 62% sa facture d'importation. La réalisation de ce

DESSALEMENT D'EAU DE MER

5 nouvelles stations bientôt opérationnelles



projet n'a pas été sans défis. Face à un contexte international marqué par des tensions, les autorités algériennes ont dû mettre en place un pont aérien pour assurer l'approvisionnement en pièces détachées. « Nous ne pouvons nous permettre le moindre retard », a souligné Hachlaf. Les autorités algériennes envisagent désormais d'aller plus loin en alimentant en eau potable les régions situées à plus de 150 km des côtes. Des études sont en cours pour déterminer les meilleures solutions techniques et énergétiques, notamment en privilégiant les énergies renouvelables comme le solaire. Avec ce programme ambitieux, l'Algérie s'affirme comme un leader dans la gestion de l'eau en Afrique et démontre sa capacité à relever les défis liés au changement climatique.

Blida : Des communes alimentées par la station de dessalement de Fouka 2

Lors d'une visite de travail effectuée hier dans la wilaya de Blida, le ministre de l'hydraulique, Taha Derbal, a souligné la nécessité de livrer partiellement le projet de transfert d'eau de l'usine de dessalement d'eau de mer de Fouka 2 dans la wilaya de Tipaza vers Blida, d'ici la fin de 2024. Lors de l'inspection des travaux de construction du réservoir d'eau d'une

capacité de 30 000 mètres cubes à Bouinan, dans la wilaya de Blida, qui fait partie du projet de transfert de l'eau de mer dessalée de l'usine de dessalement de Fouka 2, le ministre a souligné la nécessité de remettre une partie de ce projet à la fin de l'année en cours « afin que les communes de Blida, Bouarfah, Ouled Aïch, Guerouaou, Soumaa et Beni Tamou ».

Selon les explications fournies par le directeur général de l'Algérienne des eaux, le projet devrait être entièrement réalisé avec une capacité de 100 000 mètres cube. Ce projet structurant, qui s'étend sur 95 km de canaux et comprend également la construction de 3 stations de pompage et de 6 réservoirs d'eau d'une capacité de 48 mille m3, est doté d'une enveloppe financière estimée à 11 milliards de dinars. Lors de sa visite dans la wilaya de Blida, le ministre a également inspecté l'atelier de construction de la station d'épuration des eaux usées de la commune de Bouinan. Sur place, le ministre a exhorté les responsables du projet (l'Office national d'assainissement) de redémarrer les travaux à brève échéance.

Il est à souligner d'ailleurs, l'importance de ce projet « structurant » pour la wilaya en général et la région en particulier, compte tenu de la situation de la station dans un centre urbain dense. Il contribuera également à éliminer les points de déversement extérieurs aléatoires, en plus de protéger l'environnement et l'aquifère.

R. R.

SNTF

Modification du programme des trains entre Alger et Zéralda

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé un ajustement des horaires de ses trains sur la ligne reliant Alger à Zéralda. À partir du dimanche 13 octobre 2024, une nouvelle rotation sera ajoutée en matinée dans les deux sens. Cette initiative vise à répondre aux demandes croissantes des usagers et à améliorer la qualité du service public. La SNTF a donc précisé dans un communiqué que le nouveau programme permettra une meilleure gestion du flux de passagers durant les heures de pointe, offrant ainsi une alternative de transport plus efficace pour les navetteurs quotidiens.

Quels sont les tarifs enfant, et les promotions en cours ?

Dans le cadre de ses efforts continus pour améliorer la qualité du service public et répondre aux attentes des usagers, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) met en place des réductions attractives sur les tarifs des billets, visant à encourager les familles à utiliser le train et à offrir des options économiques aux

voyageurs réguliers. Ces avantages incluent alors des tarifs réduits pour les enfants et des offres spéciales pour les trajets aller-retour, permettant aux passagers de profiter de voyages à moindre coût.

Tarifs réduits pour les enfants

Afin de faciliter les déplacements des familles, la SNTF a introduit des tarifs réduits pour les enfants sur toutes les lignes, qu'il s'agisse alors de trajets longue distance, de liaisons interurbaines ou de trains de banlieue. Les réductions sont structurées en fonction de l'âge de l'enfant :

Les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement à bord des trains de la SNTF, à condition de ne pas occuper de siège dédié.

Cette mesure permet aux familles de réduire les coûts tout en rendant le transport ferroviaire plus accessible. Les enfants âgés de 4 à 12 ans bénéficient d'une réduction de 50 % sur le prix du billet standard. Contrairement aux plus jeunes, ces enfants ont droit à un siège

réservé, garantissant un confort optimal tout au long du trajet.

Offres spéciales sur les billets aller-retour

Pour les voyageurs parcourant de longues distances, la SNTF propose une réduction intéressante sur les billets aller-retour. Les passagers ayant acheté un billet aller-retour ou payé un supplément pour cette option bénéficient d'une réduction allant jusqu'à 20 % sur le prix total, à condition que la distance parcourue dépasse 400 kilomètres.

Cette offre vise à encourager l'utilisation du train pour les trajets interurbains de plus de 400 km, rendant les voyages plus abordables pour ceux qui doivent se déplacer régulièrement sur de longues distances. Les billets aller-retour avec cette réduction spéciale sont valables pendant une période de deux mois à partir de la date d'achat, offrant ainsi aux voyageurs une flexibilité supplémentaire pour planifier leurs trajets.

R. N.

LANCEMENT DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE DE L'ENSEIGNEMENT CORANIQUE Plus de 1,2 million d'apprenants

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a officié, hier samedi à l'école coranique de la mosquée Arrahmane à Kouba, à Alger, à la cérémonie de lancement de l'année académique 2024/2025 de l'enseignement coranique. Selon un communiqué du ministère, cette nouvelle année est marquée par l'inscription de plus de 1,2 million d'élèves dans les différents centres d'enseignement coranique à travers le pays. À cette occasion, le ministre a souligné que l'inscription d'autant d'apprenants « témoigne des services inestimables que les établissements religieux en Algérie offrent, notamment en matière de spiritualité, et reflète les efforts de l'État pour promouvoir le service du Saint Coran ».

R. N.

UNE SAISON TOURISTIQUE SAHARIENNE PROMETTEUSE

Destination préférée des étrangers

La saison touristique saharienne vient d'être inaugurée. Des projets et des ambitions de conquérir ce marché touristique qui demeure la première destination des touristes et visiteurs étrangers. Ils représentent 45% de la demande dans cette vaste région.

PAR FAYÇAL ABDELKADER

Le ministre du Tourisme Mokhtar Didouche qui a donné le coup d'envoi de cette saison à partir de Tamanrasset a relevé, dans ce contexte, que la wilaya de Tamanrasset, une région touristique par excellence, attire des touristes des quatre coins du monde, eu égard aux importantes potentialités qu'elle renferme. Le grand sud de manière générale reste la destination attractive des visiteurs étrangers. Selon le dernier bilan fourni par le ministère du

Tourisme, près de 11 millions de touristes ont visité le site de Taghit à Beni Abbès alors que la région de Djanet a attiré plus de 9 millions de touristes et visiteurs. Cela témoigne de l'intérêt de la promotion du tourisme désertique qui recèle un énorme potentiel. Il dispose de 5 parcs culturels classés, dont celui du parc du Tassili dans la wilaya d'Illizi, de l'Ahaggar dans la wilaya de Tamanrasset, de la vallée du M'Zab dans la wilaya de Ghardaïa, le parc culturel de l'Atlas saharien dans le parc de Touat-Gourara-Tidikelt. Aujourd'hui, le plan d'action du gouvernement vise à densifier les structures d'hébergement partout en les améliorant en notant que le nombre de lits est de 150.000 lits, jugé insuffisant pour accueillir un nombre impressionnant de touristes. Outre les 22 nouveaux établissements hôteliers prévus dans le sud pour cette année, il est prévu à terme de porter le nombre de lits à 25.000 lits dont une grande proportion sera orientée vers la région du sud. Actuellement le grand Sahara demeure peu exploité malgré les efforts consentis en la matière. Les nouveaux projets qui ont vu le jour est celui d'un camping touristique privé «*Touareg*» et ses structures, un projet

modèle respectant l'environnement de par sa construction en matériaux locaux, terre et bois. D'une capacité d'accueil de 30 places, ce camping dispose d'autres structures à même d'offrir des prestations améliorées, après avoir refait peau neuve. Un autre hôtel à TAM de 110 lits a été lancé incessamment sans compter les autres projets à la vallée du M'Zab Biskra et Illizi. Pour relancer le tourisme dans les sud, l'Etat a décidé d'accorder des facilités aux opérateurs. Il s'agit de l'établissement du visa de régularisation, délivré au niveau des aéroports internationaux, des postes frontaliers terrestres et portuaires au profit des groupes de touristes de passage temporaire dans le nord du pays. Il a été procédé à la mise en place de circuits touristiques diversifiés, soutenu la réhabilitation de structures d'accueil et favorisé la digitalisation du secteur. Les pouvoirs publics vont accompagner les investisseurs à travers une baisse de leurs charges si ces derniers créent plus d'emplois dans ce secteur. Il est prévu également de débloquer tous les projets dormants et d'accorder un soutien à ceux qui font dans la promotion de la destination algérienne.

F.A.

FIBRE OPTIQUE

Plus de 1,5 million de foyers connectés au FTTH

PAR CHAHINE ASOUATI

Le nombre de foyers connectés au réseau internet très haut débit en fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) a dépassé le seuil de 1,5 million, selon le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué. «*Conformément à l'objectif de numérisation globale et en application des directives de Monsieur le Président de la République concernant la généralisation de la technologie de la fibre optique, la mise en œuvre du plan d'action a permis d'atteindre 1,5 million de foyers connectés au réseau de fibre optique jusqu'au*

domicile (FTTH)», précise le ministère.

Amélioration qualitative de la vitesse de débit

Cette avancée couronne la tendance à la hausse du nombre total de foyers bénéficiant de cette technologie moderne, qui est passée de 53.000 foyers au début de l'année 2020 à un seuil d'un million de foyers en novembre 2023 avant de dépasser 1,5 million de foyers début octobre 2024 à travers le territoire national, a-t-on souligné. «*Cette évolution quantitative s'accompagne d'une amélioration qualitative de la vitesse de débit disponible pour les abonnés*»,

note le communiqué, soulignant qu'Algérie Télécom a lancé des offres promotionnelles pour ceux souhaitant bénéficier de débits élevés allant jusqu'à 1 Gigabit/seconde sur demande.

Le programme se poursuit

Le ministère signale, par ailleurs, que le programme de généralisation de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile «*se poursuit à travers la connexion de tous les foyers n'ayant pas encore accès à internet fixe, notamment dans les nouveaux quartiers et les pôles urbains*».

Le programme de généralisation du FTTH se poursuit également à travers la modernisation du réseau d'accès en cuivre existant et la conversion progressive des abonnés du réseau en cuivre ancien xDSL vers la technologie FTTH. Le ministère rappelle que «*l'avancée réalisée par l'Algérie dans l'adoption de cette technologie s'inscrit dans le cadre de l'augmentation continue du nombre total de foyers connectés au réseau internet fixe, qui est passé de 3,5 millions au début de l'année 2020 à 5,8 millions en octobre 2024*».

C.A.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

Nouveaux prêts à la consommation pour les Algériens

Le projet de loi de Finances pour 2025 apporte des changements significatifs en matière de crédits bancaires en Algérie. En effet, de nouvelles dispositions permettront aux citoyens d'accéder plus facilement à des prêts à la consommation pour financer divers projets. Cette initiative vise à soutenir les familles dans leurs dépenses et à stimuler l'économie nationale.

Cette fois-ci, le projet de loi de finances 2025 prévoit une avancée majeure pour

les citoyens algériens : l'introduction des prêts bancaires à la consommation. Ces prêts permettront aux Algériens d'acquies divers biens, tels que des véhicules et des biens immobiliers, avec l'objectif de soutenir leurs projets personnels et d'améliorer leur qualité de vie. En réponse à la vision du Président de la République, cette mesure vise à offrir aux citoyens une nouvelle opportunité d'accéder au crédit, jusque-là réservé à des biens spécifiques. Ce dispositif pourrait

devenir un levier de développement économique à l'échelle nationale.

Des prêts pour les services de santé, d'éducation et de voyages

La grande nouveauté de ce projet réside dans l'élargissement des prêts à la consommation pour inclure les services. Désormais, les familles algériennes pourront obtenir des crédits pour financer des études, des voyages, ou même des soins de santé, y compris des traitements médi-

caux à l'étranger. Cette mesure apportera une solution importante à ceux qui manquaient de moyens pour couvrir ces frais essentiels. En facilitant l'accès à ces services, les banques joueront un rôle central dans la réalisation des objectifs financiers des citoyens, tout en contribuant à relancer l'économie nationale et à réduire le taux de chômage. Ces prêts devraient offrir une meilleure inclusion financière, bénéfique à l'ensemble de la société.

R.N.

AÉROPORT D'ALGER

Nouvelle ligne de bus vers Tizi-Ouzou

Une nouvelle ligne de transport de voyageurs entre Tizi-Ouzou et l'aéroport Houari Boumediene à Alger entrera en exploitation samedi, a annoncé l'Etablissement public de transport urbain et suburbain de Tizi-Ouzou (ETUSTO).

Des fourgons de 15 et 25 places transporteront les voyageurs sur cette ligne à partir de la gare intermédiaire de Timizart Loghbar, vers l'aéroport Houari Boumediene, pour un tarif de 700 DA par personne, a-t-on indiqué de même source.

Selon le programme tracé par l'ETUSTO, deux départs de Timizart Loghbar sont prévus durant le week-end, l'un à 5h30 avec un retour à 7h30, et l'autre à 17h30 avec un retour à 19h30.

Durant la semaine, cinq départs sont prévus à 5h30, 9h, 11h, 14h et 17h30. Les retours à partir de l'aéroport d'Alger sont programmés dans l'ordre à 7h30, 12h, 13h, 15h30 et 18h30, a-t-on précisé.

Un ramassage de voyageurs se fera également au niveau des arrêts de bus se trouvant sur cette ligne dans la ville de Tizi-Ouzou pour les départs programmés avant 7h, pour les autres départs les fourgons ne passeront pas par le centre-ville de Tizi-Ouzou afin d'éviter les embouteillages, selon l'ETUSTO, qui a observé que des ramassages pour les autres départs (après 7h) pourraient être envisagés ultérieurement.

L'ouverture de cette ligne a été décidée en réponse à une demande exprimée par les citoyens de la wilaya, notamment ceux travaillant à l'aéroport ou voyageant via les lignes intérieures vers d'autres wilayas, particulièrement celles du Sud, ou internationales pour la communauté algérienne établie à l'étranger.

L'annonce de la création de cette ligne a été accueillie favorablement par les voyageurs, dont nombre d'entre eux ont salué, dans des déclarations à l'APS, cette initiative, qui leur permettra «*un gain de temps (ligne directe jusqu'à aéroport) et d'argent (frais de déplacement par taxi individuel)*».

R.N.

MIDI

IT & TELEPHONIE

BANQUE D'ALGÉRIE

Un projet de système de paiement électronique instantané en cours d'élaboration



**Algérie Télécom remporte
à Paris le prix
« Giga City Excellence »**

BANQUE D'ALGÉRIE

Un projet de système de paiement électronique instantané en cours d'élaboration

La Banque d'Algérie (BA) se prépare au lancement d'un projet de paiement électronique instantané dans le cadre des dispositions prises pour réaliser les objectifs de l'inclusion financière et améliorer l'accès aux services bancaires, a affirmé le vice-directeur général du Centre de pré-compensation interbancaire (CPI), Nabil Dahia.

Intervenant au 2e jour de la Conférence internationale de haut niveau sur les paiements numériques en Algérie, M. Dahia a affirmé, selon l'APS, que « la BA se prépare au lancement du projet de système de paiement instantané en Algérie en vue d'atteindre les objectifs stratégiques liés à l'inclusion financière, d'améliorer l'accès aux services de paiement et de réduire les coûts et risques des transactions ».

Le représentant du CPI, qui regroupe les différentes banques actives sur le paysage, dont la BA, a souligné que dans le cadre de la première phase du projet de paiement instantané, soit la phase de conception, « les avancées technologiques des systèmes de paiement instantané (IPS) et les tendances qui façonneront son avenir ont été prises en compte, tout en définissant les objectifs, les techniques de base et la conception d'une architecture évolutive et compatible avec les systèmes actuels ».

Et d'ajouter : « Un système de paiement instantané inclusif et équitable exige une infrastructure numérique solide qui garantit la continuité et la rapidité du service, tout en assurant les plus hauts niveaux de sécurité et de confiance pour protéger les transactions et simplifier l'utilisation. »

Les opportunités offertes par l'innovation et les technologies financières sous la loupe des experts

Par ailleurs, des experts et des



responsables dans le domaine des finances et des banques ont insisté lors de cette rencontre sur l'importance de l'innovation et des technologies, notamment dans le domaine des services bancaires, ainsi que les opportunités et les avantages qu'elles offrent sur les plans économique et social.

Ils ont également mis en avant l'importance d'adopter les nouveaux services financiers, particulièrement ceux effectués via les Smartphones, tout en se focalisant sur le développement de systèmes de paiement innovants, tels que le paiement instantané et le Open Banking, à l'effet d'améliorer les indicateurs de l'inclusion financière et la compétitivité.

A cet égard, le professeur d'économie Nazim Sini a affirmé que le téléphone mobile était devenu, désormais, dans les pays en développement « une fenêtre vers la réalisation de l'inclusion financière en faveur des différentes catégories, notamment les plus vulnérables, d'autant que m-paiement est à même de contribuer à l'élimination des disparités sociales ».

Evoquant les indicateurs phares de

l'inclusion financière à travers le monde, M. Sini a affirmé que 25% de la population mondiale ne sont pas bancarisés, contre 51% en 2014, ce qui reflète « une grande amélioration de la couverture financière mondiale, or que la situation est différente en Afrique, où seulement 55% de la population sont bancarisés ».

« Ces chiffres renvoient au rôle des spécificités socio-culturelles dans la couverture bancaire à travers le monde », a-t-il expliqué, faisant savoir que « la région MENA a le taux le plus bas de bancarisation ».

« Pour l'Algérie, il faut encourager l'adoption des technologies financières et la lutte contre toute forme de la bureaucratie et améliorer les infrastructures des réseaux de télécommunications en vue de réussir l'inclusion financière », a-t-il insisté.

L'Open Banking

Une grande partie des séances de cette Conférence a été consacrée aux services bancaires innovants, particulièrement le Open Banking et le paiement instantané.

Le Open Banking est un cadre qui permet aux banques de partager les données des clients avec une tierce partie, leur permettant de bénéficier d'un éventail de services via des applications.

Dans ce sens, Tarik Benbahmed du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a appelé à évaluer les choix et tout ce qui est approprié au marché algérien en matière d'Open Banking notamment en termes de volets législatifs et réglementaires.

L'Algérie qui connaît une transformation numérique dans les différents domaines économiques est appelée à favoriser l'innovation à travers les startups et les technologies financières et l'adoption de modèles d'affaires modernes par les entreprises activant dans le domaine des finances, a-t-il ajouté.

Le responsable a souligné la nécessité « de renforcer l'accès aux services financiers, de concevoir des modèles d'affaires commerciales innovants aux entreprises algériennes afin de s'adapter au marché, de fournir des services ciblés et de gérer les fluctuations du marché ».

Algérie Télécom remporte à Paris le prix « Giga City Excellence »

Algérie Télécom (AT) a annoncé, ce mercredi dans un communiqué, avoir remporté, le prix « Giga City Excellence » lors du « Broadband Development Congress », tenu à Paris, et ce, pour son service Idoom Fibre.

« Algérie Télécom est fière d'annoncer qu'elle a remporté le prix Giga City Excellence lors du Broadband Development Congress, qui s'est tenu à Paris le 8 octobre 2024 », indique le communiqué, précisant que « cette distinction, décernée par un jury d'experts internationaux souligne l'engagement d'Algérie Télécom envers l'innovation et l'excellence dans le secteur des télécommunications ».

». Algérie Télécom a été « reconnue pour son service Idoom Fibre, qui compte actuellement près de 1,5 million de clients. Cette réalisation témoigne de l'efficacité et de la qualité des services offerts par l'entreprise, renforçant ainsi sa position de leader sur le marché », relève la même source. Cette réalisation témoigne « non seulement de l'efficacité et de la fiabilité des services proposés, mais également du rôle prépondérant d'Algérie Télécom en tant que leader sur le marché des télécommunications en Algérie et en Afrique », note le communiqué, soulignant qu'Algérie Télécom « s'engage à poursuivre son développement et à répondre aux besoins croissants en connectivité, tout en continuant à innover et à améliorer ses services ».



Algérie Télécom simplifie la migration vers Idoom Fibre

Algérie Télécom a introduit un lien direct et simplifié, accessible via son site officiel, pour faciliter la migration vers l'Idoom Fibre. Cette innovation permet aux abonnés de commencer leur demande en ligne, sans passer par des procédures fastidieuses.

Avec ce lien, vous pouvez vérifier rapidement si votre domicile est couvert par la fibre optique. Ensuite, vous programmez l'installation en ligne avec l'assistance d'un technicien. En quelques jours, vous bénéficiez d'une connexion

internet ultra-rapide et stable.

Pourquoi Migrer vers Idoom Fibre ?

Algérie Télécom cherche constamment à améliorer l'expérience de ses clients. Voici pourquoi la migration vers l'offre Idoom Fibre est un choix stratégique pour les utilisateurs :

- Débit supérieur : La fibre offre des vitesses bien plus élevées que l'ADSL, assurant des téléchargements rapides et une navigation fluide.
- Stabilité : La fibre

n'est pas influencée par la distance ou les conditions extérieures, garantissant une connexion stable.

- Adaptée aux usages modernes : Avec la croissance des besoins numériques (télétravail, streaming, jeux en ligne), la fibre devient essentielle pour garantir une connexion sans interruption.

Comment migrer vers Idoom Fibre ?

Grâce au lien direct, migrer vers l'offre Idoom Fibre est devenu plus simple. Voici les étapes à suivre pour

passer à une connexion plus rapide :

1. Accédez au lien direct Rendez-vous sur le site officiel d'Algérie Télécom (www.algeriatelecom.dz) ou leur page Facebook pour trouver le lien vers la plateforme de migration.

Un réseau en pleine expansion

Algérie Télécom ne cesse d'étendre son réseau fibre optique. Lors du dernier salon Ecsel, l'entreprise a annoncé que le nombre de foyers connectés à l'internet fixe est passé de 3,5

millions à 5,8 millions en septembre 2024. Parmi ces abonnés, plus de 1,4 million de familles sont désormais raccordées au réseau fibre optique.

Avec le nouveau lien direct proposé par Algérie Télécom, la migration vers Idoom Fibre devient rapide, simple et accessible. Ce service permet aux abonnés de profiter d'une connexion internet de qualité supérieure, adaptée aux besoins modernes. Ne manquez pas cette opportunité pour améliorer votre expérience internet.

Ooredoo et l'Association nationale d'aide aux malades-WINNELKA lancent une caravane médicale

Des consultations et des dépistages pour diverses pathologies, le personnel médical oriente les patients vers les institutions hospitalières appropriées selon le diagnostic effectué, et ce dans le cadre d'une approche globale de la santé visant à répondre aux besoins spécifiques des populations vulnérables. A ce titre, le président de

l'association nationale d'aide aux malades-WINNELKA, M. Abdelkrim IBACHIREN a déclaré : « Au nom de notre association, je tiens à exprimer notre profonde gratitude à Ooredoo Algérie pour sa contribution constante au mouvement associatif en général et aux projets de l'association «WINNELKA» en particulier. Ce

soutien financier soutiendra le rôle du Comité de la caravane médicale dans l'aide aux patients dans les zones enclavées sous le slogan « Un médecin pour tous ». Nous souhaitons poursuivre ce partenariat au profit de projets futurs de l'association qui mettent les patients et les nécessiteux au centre de leurs intérêts. »



PATHOLOGIE DE L'ŒIL

DMLA ou dégénérescence maculaire et la cataracte ?

DMLA et cataracte sont deux affections liées au vieillissement. La dégénérescence maculaire liée à l'âge ou DMLA est une pathologie de l'œil, dont l'apparition est favorisée, comme son nom l'indique, par le vieillissement ainsi que par les prédispositions génétiques.

La DMLA touche, donc, l'œil et plus spécifiquement la macula, soit la zone centrale de la rétine située à l'arrière de l'œil. La dégénérescence maculaire peut toucher un œil comme les deux yeux, mais il faut savoir qu'elle est graduelle et qu'elle reste, dans tous les cas, invalidante en raison des symptômes qu'elle engendre : perte partielle de la vision (perte de la vision centrale), zone sombre dans le champ de vision : scotome, baisse de la vision des contrastes. Après 50 ans, il est courant d'entendre parler de cataracte et de DMLA par son entourage au moindre trouble de la vision. La vue fait en effet partie des 5 sens traditionnels qu'il nous semble primordial de préserver. Intéressons-nous donc à la définition de la DMLA et aux traitements à envisager.

DMLA et cataracte (opacification du cristallin) sont deux affections liées au vieillissement. La dégénérescence maculaire liée à l'âge ou DMLA est une pathologie de l'œil, dont l'apparition est favorisée, comme son nom l'indique, par le vieillissement ainsi que par les prédispositions génétiques. La DMLA touche donc l'œil et plus spécifiquement la macula, soit la zone centrale de la rétine située à l'arrière de l'œil.

La dégénérescence maculaire peut toucher un œil comme les deux yeux, mais il faut savoir qu'elle est graduelle et qu'elle reste, dans tous les cas, invalidante en raison des symptômes qu'elle engendre :

- perte partielle de la vision (perte de la vision centrale) ;
- zone sombre dans le champ de vision : scotome ;
- baisse de la vision des contrastes ;
- déformation des images (métamorphoses)...

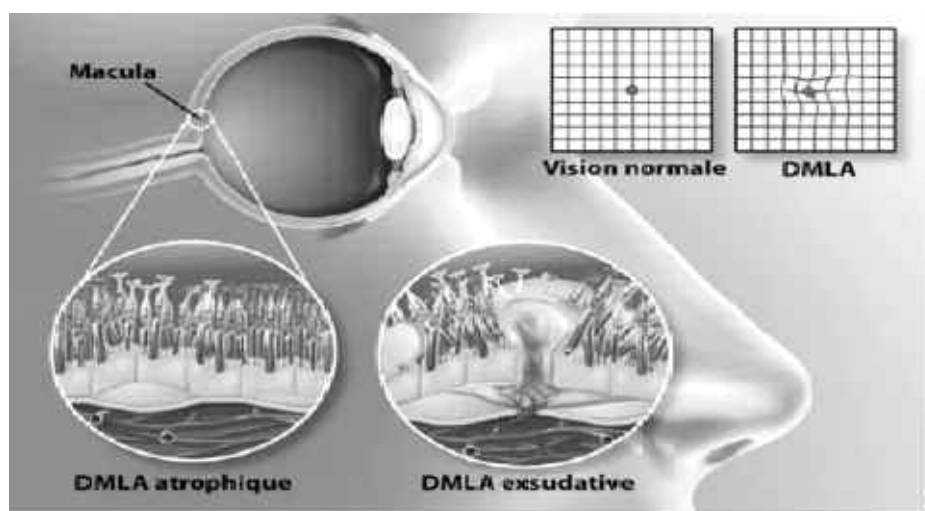
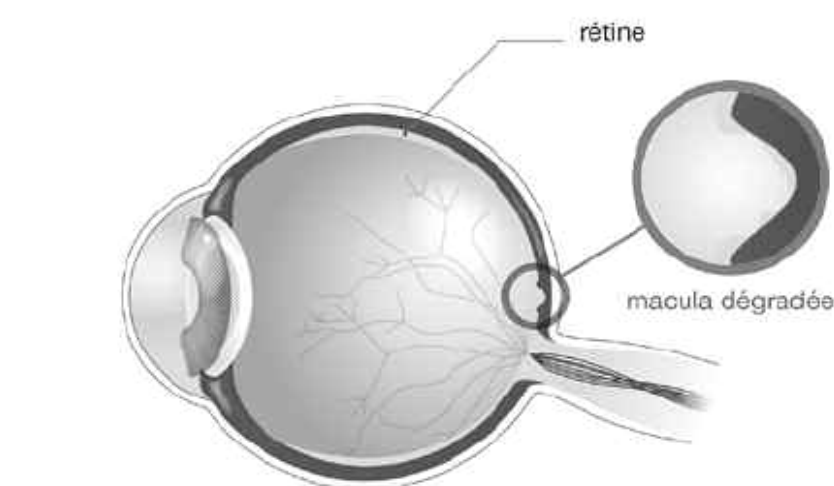
La DMLA atrophique ou sèche

Lorsqu'elle devient dégénérative, la DMLA des yeux apparaît sous deux formes :

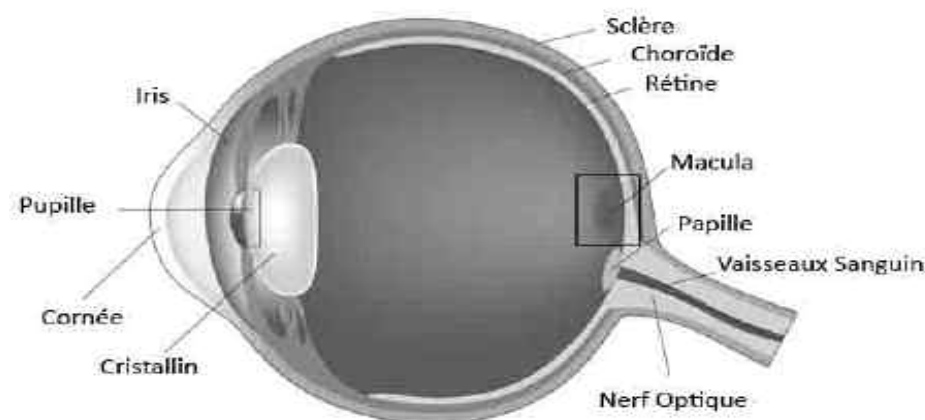
- la forme atrophique ou sèche
- la forme exsudative ou humide

La DMLA atrophique ou sèche est la plus fréquente puisqu'elle représenterait 80 % des cas. Elle se caractérise par un "rétrécissement" de la macula, une diminution des cellules de l'épithélium pigmentaire de la rétine et des cellules photoréceptrices.

La DMLA sèche ne possède pas de trai-



Dégénérescence maculaire



tement permettant de limiter l'évolution de la maladie.

La DMLA exsudative ou humide

La maladie des yeux DMLA exsudative, néovasculaire ou humide se traduit par la formation de nouveaux vaisseaux sous la rétine. En laissant des liquides s'écouler (tels le sérum, le sang), ces nouveaux vaisseaux favorisent la survenue d'hémorragies rétinienne.

A noter : Si l'évolution de la DMLA humide peut être rapide, il faut aussi savoir que des traitements pour la DMLA existent afin de ralentir l'évolution de la maladie, voire d'améliorer la vue.

Quels sont les causes et facteurs de risque de la DMLA ?

Comme la définition de la DMLA et son nom l'indiquent, on sait que la dégénérescence maculaire est liée à l'âge, au vieillissement. Habituellement, la maladie apparaît en effet après 50 ans. La

DMLA de la vision serait également favorisée par des facteurs génétiques, par le tabagisme et par l'exposition au rayonnement ultraviolet (UV). Ces deux derniers facteurs accéléreraient également l'évolution de la maladie. Enfin, il faut savoir qu'en présence d'une DMLA, des causes psychologiques pourraient exister puisque les personnes souffrant d'une DMLA seraient aussi souvent touchées par le stress et l'anxiété.

Quels sont les symptômes de la maladie DMLA ?

Les symptômes de la DMLA ne sont habituellement pas présents au début de la maladie. Il faut savoir que la dégénérescence maculaire est notamment liée au vieillissement et qu'elle survient chez les personnes touchées après 50 ans, en général.

Par la suite, parfois après plusieurs années, les symptômes de la DMLA sont divers :

- perte partielle de la vision, de la vision centrale en particulier, avec une zone noire au milieu du champ de vision (ou scotome) ;
- diminution de la vision nocturne ;
- baisse de la vision des contrastes ;
- ondulation des lignes droites ;
- déformation des images (ou métamorphoses)...

La DMLA des yeux peut toucher un œil comme les deux yeux, mais il est bon d'être conscient que le risque de bilatéralisation est de 10 % à un an et de 42 % à cinq ans, selon l'Inserm, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

Comment diagnostiquer la DMLA aux yeux ?

Lorsqu'une personne présente un ou plusieurs symptômes d'une DMLA parmi ceux évoqués précédemment, il est conseillé de consulter rapidement un ophtalmologiste ou ophtalmologue. Les délais étant souvent importants, on recommande également de téléphoner directement au cabinet afin de mentionner les signes de la maladie.

En présence de symptômes d'une DMLA, l'ophtalmologue demandera au patient de mettre quelques gouttes d'un collyre cycloplégiant dans l'œil pour dilater la pupille et procédera ensuite à un examen de l'œil et notamment à un examen du fond d'œil, et ce afin d'observer la rétine et la macula.

Les autres examens pouvant y être associés sont l'angiographie et la tomographie par cohérence optique.

En autosurveillance, le test DMLA, appelé aussi grille d'Amsler disponible sur internet, par exemple, peut être utilisé pour dépister, surveiller une dégénérescence maculaire.

Il est également possible de prévenir et dépister une DMLA en entreprise, n'hésitez pas à vous renseigner.

Quels traitements pour la DMLA ?

La dégénérescence maculaire sèche ne possède pas de traitement contre la DMLA permettant de limiter l'évolution de la maladie.

Toutefois, en cas de DMLA humide, il existe des solutions qui permettent d'en ralentir l'évolution. Le laser en fait partie, tout comme les traitements par injection dans l'œil contre la DMLA : injections intravitréennes d'anti-VEGF, injections de vertéporfine (thérapie photodynamique).

Cet article médical a été relu et validé par un médecin spécialiste en ophtalmologie au sein d'un établissement ELISAN, groupe leader de l'hospitalisation privée en France. Il a un but uniquement informatif et ne se substitue en aucun cas à l'avis de votre médecin, seul habilité à poser un diagnostic.

Pour établir un diagnostic médical précis et correspondant à votre cas personnel ou en savoir davantage et avoir plus d'informations sur votre pathologie, nous vous rappelons qu'il est indispensable de prendre contact et de consulter un médecin.

TÉBESSA

7.000 logements en chantier



Pas moins de 7.445 unités de logements, en voie de réalisation dans le cadre des différentes formules d'habitat, sont en chantier à travers plusieurs communes de la wilaya de Tébessa.

Une déclaration faite dernièrement, à l'APS, par le directeur local de l'Habitat, Nabil Abdou, précisant, en marge de la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat (coincidant avec le 1er lundi de chaque mois d'octobre), que les différents chantiers accusent des taux d'avancement variant d'un site à un autre.

Plusieurs formules à l'ordre du jour
L'ensemble de logements en cours de construction relèvent de plusieurs for-

mules à savoir : le promotionnel aidé (2.802 unités), le public locatif (1.928), le promotionnel libre (944), l'habitat rural (1.480), en plus de 291 logements au titre de l'auto-construction dans des lotissements sociaux. Le responsable local du secteur a rappelé qu'au début de l'année en cours, la wilaya de Tébessa a bénéficié de 11.825 logements relevant des différentes formules, ajoutant que les chantiers en question font l'objet d'un suivi régulier, afin que les travaux puissent être achevés dans les délais impartis.

Une moyenne de 4 personnes par unités
Au cours de la même période, 5.974 logements et aides à l'habitat ont été distribués, a encore fait savoir le responsable, soulignant que l'attribution de ces logements a permis de réduire le taux d'occupation par logement à

4,1 personnes, ce qui égale la moyenne nationale et constitue, selon lui, un « indicateur positif » en matière de logement. Le directeur de l'Habitat a également révélé qu'à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution (1er novembre), « plus de 2.000 logements relevant des différentes formules seront distribués, ce qui portera le nombre total d'unités distribuées à la fin de cette année à plus de 8.000 logements ». Pour rappel, les portes-ouvertes sur le secteur de l'habitat, organisées au Palais de la culture Mohamed-Chebbouki, au chef-lieu de wilaya, avec la participation de nombreux intervenants, ont été marquées par une importante affluence de citoyens désireux de s'enquérir des programmes disponibles, notamment celui de la location-vente (AADL 3).

RELIZANE

Affluence nombreuse à la Ouaâda annuelle du saint patron Sidi M'hamed Benaouda

La Ouaâda annuelle du saint patron Sidi M'hamed Benaouda, qui a été lancée mardi dernier dans la commune éponyme (20 km au sud de Relizane), enregistre une affluence des visiteurs de différentes régions du pays et des membres de la communauté nationale établie à l'étranger. Les visiteurs affluent au mausolée du saint patron pour lui rendre hommage lors de cette manifestation traditionnelle héritée de père en fils, et bénéficient de l'hospitalité de la population de la région, qui leur offre le plat de couscous dans les tentes érigées à cette occasion. L'assistance profite également des spectacles de fantasia présentés par des centaines de cavaliers sur des chevaux arabes et berbères des wilayas de Tiaret, Ain Defla, Mascara, Chlef, Mostaganem et Relizane, qui attirent une foule nombreuse.

Ce rendez-vous annuel est considéré comme une occasion pour acquérir certains produits exposés, lors des activités commerciales organisées, tels les habits traditionnels, les produits d'artisanat, les bijoux, les gâteaux traditionnels, les fruits secs et autres. Une exposition est réservée aux produits d'artisanat avec la participation de plus de 30 artisans de différentes wilayas, à l'initiative de la Direction de wilaya du tourisme et de l'artisanat et de la Chambre d'artisanat et des métiers, à l'occasion de cette Ouaâda et la célébration de la Journée mondiale du tourisme. Le deuxième jour de cette manifestation, que les citoyens de la région organisent depuis quatre siècles, est une importante journée, où les 25 arouchs de la tribu Flita installent une tente cousue avant la Ouaâda avec des tissus en laine, où chaque morceau

représente un arch de cette tribu. Les archs de la tribu "flita" entrent en concurrence pour transporter la tente et l'installer, dans une ambiance où s'entremêlent les voix, les coups de bâtons, les you-you de femmes, outre la participation de troupes folkloriques. Pour rappel, le saint patron Sidi M'hamed Benaouda, dont la Ouaâda dure quatre jours, est M'hamed Benyahia Benabdelaziz dit "M'hamed Benaouda", du nom de sa nourrisse "Aouda". Il est né en 972 de l'hégire aux environs d'Oued Mina. Il décéda en 1.034 de l'hégire. Il fut un savant et créa la zaouia d'enseignement et d'hébergement des pauvres et passants et a combattu l'occupant espagnol, aux côtés des tribus des Medjaher, vers la moitié du XVIe siècle, lors de la bataille de Mazagran (Mostaganem).

NAÂMA

Plus de 5.500 hectares consacrés à l'emblavement

Une superficie estimée à plus de 5.500 hectares sera emblavée dans la wilaya de Naâma, lors de la campagne labours-semailles 2024-2025, selon la Direction des services agricoles (DSA). La superficie ciblée est destinée à toutes les variétés de céréales, dont l'orge (2.600 hectares), le blé dur (950 hectares), le blé tendre (130 hectares), l'avoine (1.800 hectares) et le triticale (20 hectares), a expliqué le directeur du secteur dans la wilaya de Naâma, Boudjemâa Charouine. Boudjemâa Charouine a fait savoir que la DSA a mobilisé, en coordination avec les divers partenaires, d'importants moyens humains et logistiques pour la réussite de la campagne, en mettant notamment à la disponibilité des professionnels de la filière quelque 13.750 quintaux de différents types d'engrais et de quantités conséquentes de semences, ainsi que des équipements de labours-semailles. Par ailleurs, la quantité de céréales collectée au niveau des unités de stockage de la wilaya a atteint, lors de la saison agricole écoulée (2023-2024), 29.844 quintaux engrangée sur une superficie évaluée à 3.242 hectares, a-t-il précisé, faisant observer que l'extension des superficies réservées à la culture du maïs jaune et du maïs fourrage se poursuit dans diverses régions de cette collectivité locale des Hauts-Plateaux de l'Ouest.

EL OUED

Plus de 11,5 millions de quintaux de pomme de terre d'arrière-saison prévus cette saison

Une production de plus de 11,5 millions de quintaux de pomme de terre d'arrière-saison est attendue dans la wilaya d'El-Oued au titre de l'actuelle saison agricole, a-t-on appris auprès de la Chambre de l'agriculture de la wilaya (CAW). Cette récolte concerne une surface de 33.000 hectares, soit environ 30% de la superficie agricole utile (SAU) de la wilaya, qui s'élève à plus de 100.000 hectares, a déclaré à l'APS le président de la chambre, Djalloul Athmani. La production de la pomme de terre est concentrée dans la majorité des communes de la wilaya, dont notamment, les neuf communes à vocation agricole, à savoir Magrane, Hassi-Khalifa, Trifaoui, Reguiba, Debila, Ourmas, Mih Ouansa, Oued El Alenda et Nekhla, qui recèlent d'importantes potentialités de production de ce produit agricole de large consommation. Des marchés nationaux de commercialisation de la pomme de terre sont ouverts au niveau des communes de Hassi-Khalifa, Ourmas, Taghzout et Reguiba, qui disposent de grandes exploitations agricoles, a-t-il souligné. En termes de production, la wilaya d'El-Oued occupe depuis ces dernières années la première place au niveau national avec une contribution de plus de 30% de la production nationale et une part de 60% de la valeur de la production végétale locale, a indiqué la même source. La wilaya dispose de nombreuses variétés de pomme de terre, avec un rendement moyen oscillant entre 300 et 350 quintaux à l'hectare.

ASSURANCES

Lancement du projet d'Appui aux parties prenantes pour une assurance inclusive en Algérie

Le projet d'Appui aux parties prenantes pour une assurance inclusive en Algérie a été lancé, jeudi, dans le cadre de l'initiative globale relative aux facilités d'assurance et de financement des risques (IRFF), lancée par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

Présidant la cérémonie d'ouverture de l'atelier dédié au lancement du projet, le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a souligné que ce projet vise à renforcer les capacités des intervenants dans le domaine des assurances, de développer des solutions d'assurance inclusives, de sensibiliser les citoyens à l'importance de ce domaine et de promouvoir des mécanismes adaptés au financement des risques.

Le ministre a, dans ce cadre, indiqué que l'Etat attend de cette initiative qu'elle représente une large contribution au développement de l'activité d'assurance en Algérie, qui demeure en deçà des grandes potentialités de l'économie algérienne. Par ailleurs, M. Faïd a déploré la fai-



ble part du secteur dans le produit intérieur brut (PIB), qui ne dépasse pas 1%, malgré la croissance continue de l'activité des assurances en Algérie et l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur, passant de 23 milliards DA en 2006 à 162 milliards DA en 2023, grâce à plusieurs réformes, pour ne citer que la libéralisation de l'activité d'assurance et l'adoption de l'assurance Takaful. Selon les explications données, cette initiative fait suite à une étude diagnostique du marché des assurances en Algérie, réalisée par le Pnud et le ministère des Finances en 2021, qui a révélé que l'activité ne cou-

vrait pas toutes les catégories, notamment les citoyens et les investisseurs dans le domaine agricole, qui sont touchés par les changements climatiques et les catastrophes naturelles (seulement 10% des agriculteurs ont des contrats d'assurance). Plusieurs facteurs ont induit à cette situation, notamment les tarifs élevés, la limite des offres, le manque de confiance entre l'assuré et l'assureur, en sus d'autres raisons d'ordre culturel et religieux qui empêchent une partie d'Algériens d'adopter des offres d'assurance, ainsi que le cadre juridique qui couvre partiellement les risques climatiques.

Selon l'étude, l'Etat supporte des charges financières importantes pour la couverture des risques majeurs à travers des fonds spéciaux pour financer ces risques ; la couverture des compagnies d'assurance restant "limitée". Pour sa part, le directeur des assurances au ministère des Finances, Kamel Marami, a déclaré à l'APS que ce projet comprend trois principaux axes, à savoir la sensibilisation des citoyens et des opérateurs économiques à l'importance des assurances, la formation des cadres des compagnies d'assurance sur l'obligation de l'assurance inclusive en sus de la formation des

contrôleurs de l'activité d'assurances parmi les cadres du ministère des Finances afin de réguler l'activité.

Ce projet, dont la valeur s'élève à 500.000 USD et financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, bénéficiera "de l'accompagnement d'institutions internationales réputées et expérimentées en la matière afin d'insuffler une dynamique positive et de hisser la performance du secteur des assurances en Algérie", a expliqué la représentante résidente du Pnud en Algérie, Natasha Van Rijn.

De son côté, l'ambassadeur allemand à Alger, M. Georg Felsheim, a souligné que le projet auquel son pays contribue devrait créer d'importants mécanismes de solidarité, notamment avec les catégories vulnérables de la société. Intervenant à cette occasion, la représentante du ministère des Affaires étrangères, Manel Ayoubi, a relevé que les risques climatiques ont coûté à l'Etat un lourd fardeau financier, faisant de son engagement aux initiatives internationales dans le domaine des assurances l'une des options efficaces en termes de gestion des risques financiers liés aux changements climatiques.

COMMERCE

Le Gouvernement prend une série de mesures pour limiter la hausse des prix de la pomme

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et celui du Commerce et de la Promotion des exportations ont annoncé, jeudi, une série de mesures pour limiter la hausse des prix de la pomme dont l'ouverture d'espaces de vente directe gratuitement au profit des agriculteurs au niveau des marchés de gros. Ces décisions ont été prises lors d'une réunion de coordination coprésidée par le ministre du Commerce et la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef

Cherfa, consacrée à "l'examen des mécanismes et cadres réglementaires de régulation du marché de la pomme, dans le cadre de l'approche participative adoptée par l'ensemble des acteurs concernés, ainsi que l'examen du programme relatif au déstockage de la pomme de terre".

Lors de cette réunion, il a été procédé à la présentation des données relatives à la filière de la pomme au niveau national, ayant enregistré, durant cette saison, "une augmentation significative de la production et une abondance en termes de quantité et de qua-

lité, mais leur prix connaissent une hausse notable sur les marchés", selon un communiqué conjoint des deux ministères. Dans ce cadre, les ministres ont souligné la nécessité d'étudier les facteurs et raisons de la flambée des prix de ce produit en pleine saison de récolte, en dépit de son abondance annoncée par les producteurs, et ce, pour la prise des mesures nécessaires afin de garantir la stabilité du marché et préserver ainsi les revenus des agriculteurs et le pouvoir d'achat du citoyen, ajoute la même source. A cet effet, il a été décidé de

"l'ouverture d'espaces de vente directe gratuitement au profit des agriculteurs et des producteurs de pomme au niveau de tous les marchés de gros relevant de la Société publique Magros, outre plus de 144 points de vente mis à la disposition des agriculteurs pour commercialiser leurs produits directement aux consommateurs y compris les grandes surfaces commerciales".

Par ailleurs, les entreprises économiques publiques Sarpa et Frigomedit ont été chargées de l'achat, sans marge bénéficiaire, des récoltes de pomme

auprès des agriculteurs pour constituer un stock de régulation, en plus d'assurer le transport gratuit de la production de pomme des exploitations vers les marchés de gros.

Il a été décidé, en outre, de procéder au recensement des chambres froides et des espaces de stockage de la pomme et à la détermination des quantités stockées, déclarées et non déclarées, en vue de lutter contre la spéculation, ainsi qu'à l'élaboration d'un calendrier pour le déstockage progressif pour répondre aux besoins du marché, selon le communiqué.

AFIN D'ÉTENDRE SON OFFENSIVE

L'occupation sioniste exige l'évacuation de zones à Ghaza

L'occupation sioniste exige l'évacuation de zones à Ghaza dans l'objectif d'étendre son offensive qu'elle a commencée au nord de l'enclave le 6 octobre courant.

L'armée sioniste a exigé samedi que les Palestiniens du nord de la bande de Ghaza évacuent de force leurs maisons, rapporte l'agence de presse Wafa. La zone ciblée comprend également les abris existants, précise l'Agence. La même source note que des dizaines de milliers de citoyens vivent dans ces zones, outre le fait que des milliers de personnes y ont été déplacées du camp de Jabaliya et de plusieurs villes du nord de la bande, depuis le début de l'offensive sioniste, il y a une semaine. Pour le septième jour consécutif, l'armée d'occupation mène une attaque terrestre brutale sur le nord de la bande de Ghaza. Elle se concentre sur le camp de Jabaliya ainsi que les régions de Beit Hanoun et Beit Lahia, dans le but de déplacer de force les citoyens palestiniens, selon Wafa.

Des dizaines de martyrs à Jabaliya

Les forces d'occupation sionistes ont bombardé par voie aérienne Jabaliya et son camp faisant des dizaines de martyrs et de blessés, au milieu des opérations de dynamitage de places résidentielles, à la lumière d'un siège continu depuis une semaine, d'après l'agence de presse palestinienne.

Des dizaines de Palestiniens sont morts en martyrs et d'autres ont été blessés dans les tirs de missiles et d'artillerie sur Jabaliya et son camp, les zones d'Al Saftawi et d'Al Ta'am, affirme l'agence Wafa.

30 martyrs vendredi à Jabaliya

30 autres Palestiniens ont été tués, vendredi, dans une série de frappes sionistes sur Jabaliya et son camp, selon la même source qui cite la Défense civile palestinienne. Mahmoud Bassal, porte-parole de



cet organisme, a annoncé, dans un communiqué, qu'une frappe sioniste survenue vers 21h40 (18h40 GMT) avait fait «12 martyrs, parmi lesquels des femmes et des enfants» dans la ville de Jabaliya. Selon Bassala, 14 personnes étaient portées disparues, a priori bloquées sous les décombres de la dernière frappe.

Avant lui Ahmad al Kahlout, directeur de la Défense civile pour le nord de Ghaza, a fait état de 18 martyrs dans plusieurs frappes sionistes survenues dans la journée de vendredi dans la ville et le camp de réfugiés de Jabaliya. Il a précisé que ces frappes ont notamment touché «8 écoles» situées dans le camp et servant d'abri pour des déplacés.

MSF demande l'acheminement de matériel humanitaire

Médecins sans frontières (MSF) appelle à l'acheminement de matériel humanitaire dans le nord de Ghaza. L'ONG humani-

taire demande aussi «des mesures visant à garantir la protection des civils et des hôpitaux et à permettre l'entrée le plus rapidement possible dans le Nord des fournitures humanitaires dont le besoin est urgent», selon un communiqué cité, samedi par l'APS. «Personne n'est autorisé à entrer ou à sortir, et quiconque essaie est tué», a déclaré, vendredi, Sarah Woelstick, coordinatrice du projet MSF. Il a indiqué que «cinq membres du personnel de MSF sont coincés dans le camp, craignant pour leur vie». Selon MSF, les forces sionistes «ont émis des ordres d'évacuation le 7 octobre dans le camp de Jabaliya et ont mené des attaques au même moment, empêchant les gens de quitter la zone en toute sécurité. Les expulsions forcées et les bombardements de quartiers par l'armée transforment le nord de Ghaza en décombres inhabitables».

R. I. / Agences

Le Fatah salue la décision historique prise par le Nicaragua

Le Fatah salue la décision historique prise par le Nicaragua de rompre ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste, rapporte l'APS citant un communiqué.

Dans ce communiqué publié par la Commission pour l'information, la culture et la mobilisation intellectuelle du Mouvement palestinien de libération nationale, lit-on, le Fatah affirme que cette décision témoigne de l'étendue de la solidarité internationale avec le peuple palestinien et de l'isolement de l'occupation sioniste, qui poursuit sa guerre d'extermination contre le peuple palestinien depuis le 7 octobre 2023. Le Parti du président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, ajoute que cette décision constitue «un développement supplémentaire dans la position internationale concernant les crimes de l'occupation, le terrorisme et l'arrogance contre le peuple palestinien». Le Mouvement palestinien de libération nationale salue la République du Nicaragua, son peuple et ses dirigeants

pour leur soutien au peuple palestinien. Il note que cette décision constitue une «véritable traduction» des relations historiques entre les 2 pays.

Protestation contre le génocide commis contre le peuple palestinien

Le gouvernement nicaraguayen a annoncé, vendredi, la rupture des relations diplomatiques avec l'entité sioniste en réponse à ce qu'il a appelé «le génocide brutal» que cette dernière commet contre le peuple palestinien. Cette décision répond à une demande des députés de l'Assemblée nationale nicaraguayenne. Ils ont approuvé une motion de condamnation lors d'une session spéciale tenue à l'occasion du premier anniversaire de l'agression sioniste contre Ghaza. La décision de rompre les relations avec l'entité sioniste est prise «en solidarité permanente avec le peuple et le gouvernement de Palestine et qui est conforme au droit international et aux conventions qui

régissent les relations entre États et entre gouvernements», précise le gouvernement nicaraguayen dans un communiqué.

La révolution sandiniste défend la cause palestinienne

Cet exécutif, dirigé par le président Daniel Ortega, réitère également «l'exigence du respect de toutes les résolutions des Nations unies» pour un État de Palestine «libre, souverain, indépendant et autodéterminé». En 1982, après la révolution conduite par le mouvement sandiniste, le gouvernement nicaraguayen, alors dirigé par Ortega, avait rompu les relations diplomatiques avec l'entité sioniste.

Les sandinistes les avaient encore rompues en 2010 après leur retour au pouvoir en 2007. Les relations ont été rétablies en 2017 mais sont restées symboliques jusqu'à que Managua ne décide de les rompre à nouveau à cause du génocide brutal commis contre le peuple palestinien.

R. I. / Agences

MSF demande l'envoi d'aide humanitaire au nord de Ghaza.

MSF demande l'envoi d'aide humanitaire au nord de Ghaza, où des milliers de personnes sont assiégées par l'armée sioniste. L'ONG humanitaire Médecins Sans Frontières (MSF) a lancé un appel urgent pour l'acheminement de matériel humanitaire vers le nord de Ghaza, où des milliers de personnes sont assiégées par l'armée sioniste, notamment dans le camp de Jabalia, devenu le théâtre de bombardements meurtriers. L'organisation a exigé, ce vendredi, des mesures pour garantir la protection des civils et des hôpitaux, ainsi que l'entrée rapide de fournitures humanitaires essentielles. Sarah Woelstick, coordinatrice du projet MSF, a déclaré : «Personne n'est autorisé à entrer ou à sortir, et quiconque essaie est tué». Elle a également souligné que 5 membres du personnel de MSF sont actuellement coincés dans le camp, craignant pour leur vie. Haidar, un chauffeur de MSF, a partagé son témoignage poignant depuis le camp de Jabalia : « Nous étions à l'hôpital Al-Yemen Al-Saeed, mais ils l'ont bombardé et près de 20 personnes ont été tuées. Je ne sais pas quoi faire, nous pourrions mourir à tout moment. Les gens meurent de faim. J'ai peur de rester, mais j'ai aussi peur de partir ». MSF a expliqué que les forces sionistes ont ordonné des évacuations le 7 octobre dans le camp de Jabalia tout en menant des attaques simultanées, empêchant ainsi les habitants de quitter la zone en toute sécurité. Les expulsions forcées et les bombardements incessants transforment le nord de Ghaza en un paysage de décombres inhabitable.

La Finul refuse de quitter ses positions dans le sud du Liban comme le réclamait l'entité sioniste

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) a refusé de se replier cinq kilomètres plus au nord en territoire libanais, comme le lui réclamait l'armée sioniste qui l'a visée à plusieurs reprises provoquant un tollé international, a affirmé samedi son porte-parole. Les forces sionistes «nous ont demandé de quitter nos positions le long de la Ligne bleue, de la frontière jusqu'à cinq kilomètres de la Ligne bleue (...) mais il y a eu une décision unanime pour que nous restions, parce que le drapeau de l'ONU doit flotter dans cette zone», a expliqué à l'AFP Andrea Tenenti, porte-parole de la force qui compte 10.000 Casques bleus.

Les soldats de l'armée sioniste ont ouvert le feu, à plusieurs reprises sur les positions de la Finul de façon délibérée, blessant, au moins, quatre soldats. Vendredi, les dix membres élus du Conseil de sécurité ont exprimé leur «profonde préoccupation» au sujet de ces attaques. Dans un communiqué de presse, ils ont appelé «toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et la sécurité du personnel et des locaux de la Finul». Ils ont souligné que «toute attaque délibérée contre les soldats de la paix constitue une grave violation du droit international humanitaire et de la résolution 1701 (relative aux frontières entre le Liban et les Territoires palestiniens occupés) du Conseil de sécurité et doit cesser immédiatement». Les dix membres élus ont réitéré dans le communiqué «leur soutien à la Finul et souligné son rôle dans le soutien de la stabilité régionale».

R. I. / Agences

EQUIPE NATIONALE

Maza rêve du Mondial 2026

Ibrahim Maza, qui a disputé jeudi soir à Annaba ses premières minutes de jeu avec l'EN, rêve de représenter l'Algérie au Mondial 2026.

« **J**e travaille très dur pour atteindre ce niveau, et j'espère pouvoir jouer sur cette grande scène avec l'équipe », a déclaré Maza avec détermination au site officiel de la FIFA.

« Algérie-Allemagne au Mondial 2026, un match incroyable »

Sa passion pour la compétition planétaire est d'ailleurs née au moment où s'est jouée la Coupe du monde 2014 au Brésil. Alors âgé de neuf ans Ibrahim Maza a intensément vécu le fameux affrontement durant lequel l'Algérie a croisé le fer avec l'Allemagne en huitièmes de finale. En regardant le match avec sa famille, il se rappelle avoir ressenti une immense fierté en voyant son équipe se battre avec ardeur. « *Ce match était incroyable. Nous avons joué avec beaucoup de cœur, et même si nous avons perdu (2-1 a.p.), c'était un moment historique pour l'Algérie* », Dans cette rencontre, l'Algérie a surpris le monde entier par sa détermination et sa capacité à tenir tête au futur vainqueur de l'épreuve, notamment grâce à la performance héroïque de son gardien, Raïs M'Bolhi : « *Je me souviens de chaque arrêt qu'il a fait. Cela m'a inspiré et m'a fait croire que je pouvais aussi jouer à un haut niveau un jour* ». Pour le jeune homme, cette rencontre allait au-delà d'un simple match de football, elle a véritablement stimulé son rêve de représenter l'Algérie sur la scène mondiale.

« J'ai compris ce que cela signifiait d'être Algérien... »

Maza évoque également la solidarité qui unissait les joueurs, ainsi que les



chants de joie et de fierté qui retentissaient à travers les stades brésiliens. « *A ce moment-là, j'ai compris ce que cela signifiait d'être Algérien et de défendre les couleurs de ma nation. C'est ce qui m'a poussé à travailler avec détermination et à croire en mes capacités* ». Convoqué pour la première fois en équipe nationale à l'occasion de la double confrontation contre le Togo pour le compte de la 3e et 4e journées des qualifications de la CAN 2025, le jeune joueur de 18 ans a effectué ses grands débuts jeudi soir en disputant les dix dernières minutes de la partie à la place de son coéquipier Aouar. Il est impliqué dans le cinquième but inscrit par Mohamed Amoura dans le temps additionnel.

« Un joueur très technique »

« *C'est un joueur talentueux, très technique, qui, malgré sa jeunesse, possède un QI footballistique élevé* », a confié le sélectionneur national

Vladimir Petkovic en conférence de presse. « *Ses statistiques de début de saison confirment son potentiel et sa capacité à influencer le jeu, que ce soit par des actions décisives ou des phases de construction* ». Depuis le début de la saison, Ibrahim Maza s'est imposé comme un joueur incontournable du Hertha Berlin, avec notamment trois buts en sept matches de Bundesliga. Auteur également de deux passes décisives, ce joueur de 18 ans sait donc aussi mettre en valeur ses coéquipiers. Alors qu'il s'adapte encore au niveau d'exigence du football professionnel, Maza montre en effet déjà une maturité au-delà de son âge, et tout indique qu'il pourrait devenir un atout précieux pour l'équipe d'Algérie dans un avenir proche, estime le site de l'instance faitière du football mondial.

« Le pays est magnifique »

Ces séjours réguliers lui ont permis de

renforcer son lien avec ses racines algériennes. « *Il fait très beau ici, les gens sont adorables et le pays est magnifique* », dit-il. Pour Maza, représenter l'Algérie sur le terrain est donc plus qu'un choix de carrière : c'est aussi une manière de rendre hommage aux origines de son père et de porter fièrement le drapeau de ses ancêtres. Interrogé sur son intégration au sein de l'équipe nationale, Maza ne peut cacher son enthousiasme et son émerveillement. Depuis qu'il est arrivé, il ressent un mélange de nervosité et d'excitation, conscient de la portée de ce moment pour sa carrière. Il parle avec admiration de ses coéquipiers, en particulier de la légende algérienne Riyad Mahrez, qui a longtemps été une source d'inspiration pour lui.

« Remporter des titres avec la sélection algérienne »

« *Quand j'étais plus jeune, je regardais ses prestations à la télévision, rêvant de pouvoir un jour évoluer à ses côtés. Aujourd'hui, je partage le terrain avec lui et d'autres joueurs de renom comme Baghdad Bounedjah et Ramy Bensebaini, bien connu en Allemagne, c'est tout simplement incroyable* », déclare-t-il, le visage illuminé par un sourire enthousiaste. Ibrahim Maza reconnaît aussi pleinement les espoirs et les attentes que les fans algériens placent en lui. « *J'ai reçu tellement de messages de soutien depuis ma convocation, et cela me touche profondément* », confie-t-il. Reconnaisant la passion et l'engagement des supporters, il exprime sa gratitude pour cette affection qui l'entoure. Maza aspire ainsi à les remercier en donnant le meilleur de lui-même sur le terrain. « *Je veux aider l'équipe à remporter le plus de titres possibles, à commencer par la qualification et une victoire en Coupe d'Afrique des Nations* ».

CAN 2025 – ELIMINATOIRES (4^E J)

Farsi absent face au Togo

Mohamed Farsi ne sera pas de la partie face au Togo. Blessé, l'arrière droit est contraint de déclarer forfait pour la prochaine sortie des Verts dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2025), a annoncé ce samedi la Fédération algérienne de football (FAF). Dans son communiqué, la FAF explique que le joueur de l'équipe canadienne de Columbus Crew (Major League Soccer) a été victime d'un choc lors de la séance d'entraînement de vendredi, sans toutefois donné plus de détails. « *Farsi devra passer des examens médicaux approfondis* », ajoute la même source. Il s'agit de la deuxième défection dans le camp algérien après celle de l'arrière

gauche, Jaouen Hadjem, qui n'est encore totalement rétabli de sa blessure. Le défenseur de la formation suisse du BSC Young Boys a d'ailleurs été autorisé par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, à rejoindre son club ce samedi matin, afin de poursuivre les soins et tenter de reprendre la compétition le plus rapidement possible. De leur côté, les autres joueurs de l'équipe nationale se sont envolés hier après-midi en direction de la capitale togolaise, Lomé, pour donner la réplique aux Éperviers, ce lundi (17h00, heure algérienne) en match comptant pour la 4e manche de la poule E. Leaders de leur groupe (9 pts), avec un parcours sans fautes, les

Verts restent sur une éclatante victoire (5-1) enregistrée jeudi dernier à Annaba face au Togo. En cas d'un nouveau succès, les camarades de Amoura seront officiellement qualifiés pour le tournoi continental. Concernant l'autre rencontre du même groupe, elle mettra aux prises le Liberia à la Guinée équatoriale, le même joueur et à la même heure.

Jaouen Hadjam a déclaré forfait

Le défenseur latéral de la sélection algérienne de football, Jaouen Hadjam, a déclaré forfait pour la rencontre face au Togo, prévue lundi au stade de Kégué à Lomé (17h00, heure

algérienne) pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires (Gr. E) de la CAN 2025, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. « *Arrivé en sélection légèrement blessé lundi dernier, Jaouen Hadjam, pas encore totalement rétabli, ne sera finalement pas du voyage au Togo ce samedi en prévision de la rencontre prévue face au pays hôte ce lundi au stade de Kégué, pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires de la CAN 2025* », a écrit la FAF sur son site. Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a décidé vendredi de libérer le joueur qui va rejoindre son club dès demain matin (samedi), a-t-on ajouté.

NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE



20h25 **TMC**

Une grand-mère affolée a été reçue au commissariat par Stabler et Benson, à qui elle a déclaré n'avoir pas revu sa petite-fille de 11 mois depuis 48 heures. La mère du bébé, quant à elle, a passé le week-end à écumer les casinos d'Atlantic City...

LYON / STADE FRANÇAIS PARIS



20h10 **CANAL+**

Le club du LOU Rugby est parfois sûr de son jeu mais parfois il tombe dans des travers qui peuvent lui coûter cher. Récemment, contre le promu du RC Vannes, les Lyonnais se sont inclinés, laissant parler trop d'indiscipline sur le terrain. Les coéquipiers de Léo Berdeu accueillent maintenant les Stadistes, une formation que le LOU a les moyens de battre, dans un début de saison où les clubs cherchent encore leurs automatismes. Mais pour rester dans la première partie de tableau, le LOU va devoir faire preuve d'attention sur chaque ballon et ne pas s'affoler quand les lignes adverses se mettront en mouvement.

KOMPROMAT



20h10 **2**

Mathieu, directeur d'une antenne de L'Alliance française à Irkoutz, en Russie, est arrêté, jeté en prison, puis placé en résidence surveillée. Le père de famille sans histoire est la cible d'un Kompromat, un faux dossier compromettant initié par le FSB, les services secrets russes. Il risque la perpétuité. Une seule issue : la fuite.

BROKENWOOD



20h10 **3**

Pendant que Mike part en voiture avec Beth dans le sud de l'île pour faire signer à son ex-femme les papiers du divorce, Kristin et Chalmers enquêtent sur un mystérieux décès au Brokenwood Motel : un homme retrouvé mort dans sa chambre fermée à clé, avec une goutte de sang à l'entrejambe de son pantalon...



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

K-19, LE PIÈGE DES PROFONDEURS



19h55 **arte**

En juin 1961, en pleine Guerre froide, dans les eaux de l'Atlantique nord, Alexei Vostrikov, le capitaine du premier sous-marin nucléaire de l'arsenal soviétique, le K-19, découvre que le système de refroidissement du réacteur principal est défaillant. Coupés du monde extérieur et du reste de la flotte russe à cause d'une panne d'antenne, le capitaine Vostrikov et son second Mikhail Polenin doivent surmonter leurs différends pour faire face à la crise et éviter un accident nucléaire.

C DANS L'AIR



20h05 **5**

Une soirée spéciale autour du documentaire "Etats-Unis, Europe, je t'aime moi non plus", réalisé par Romain Besnainou, dont la diffusion est suivie d'un plateau animé par Caroline Roux. Dans un monde où les tensions entre les grands blocs s'intensifient, l'Amérique et son allié historique, l'Europe, pourront-ils continuer à compter l'un sur l'autre ?

CAPITAL



20h10 **6**

En France, près de 400 000 hommes et femmes appartiennent à la grande famille des gens du voyage. Mais de quoi vit vraiment cette population dont l'économie est basée sur l'itinérance ? Les journalistes du magazine ont cherché à le comprendre en rencontrant certains d'entre eux. Parmi eux, Joseph, 49 ans, un pilier de la communauté à la tête d'un business de métaux et Éric et Jérôme Lanaret, propriétaires d'un parc d'attraction à Gruissan (Pyrénées-Orientales). Si leurs affaires fonctionnent, pour d'autres, comme Kevin, pro des petits travaux à domicile, la situation est plus précaire.

LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE



20h05 **Chérie 25**

Après une soirée bien arrosée, Alice Avril se réveille dans son lit aux côtés d'un jeune homme inanimé. Elle réalise en même temps qu'il a été assassiné et que tout l'accuse de ce crime sordide. Qui donc a ainsi cherché à la piéger ? Alice n'a pas le temps de mener l'enquête : il faut avant toute chose faire disparaître le corps. Mais l'entreprise est loin d'être aisée. Pour tenter de venir en aide à leur amie, tous les proches de la jeune femme plongent dans l'illégalité : Marlène, bien sûr, Laurence, le légiste Glissant, mais aussi le commissaire divisionnaire Tricard en personne...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEPE
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:20
Dohr	12:34
Asr	15:47
Maghreb	18:15
Icha	19:38

SAHARA OCCIDENTAL

FORTE PARTICIPATION AU FORUM INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE

Le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdellah Arabi a souligné hier à Bilbao que la forte participation étrangère au Forum international de la jeunesse pour la solidarité avec le Sahara occidental réaffirme le grand élan de solidarité dont bénéficie la cause du peuple sahraoui à travers le monde. «L'importante représentativité de la jeunesse internationale lors de ce Forum réaffirme le grand élan de solidarité dont bénéficie la cause du peuple sahraoui», a indiqué Abdellah Arabi dans une déclaration à l'APS en marge de la 3e édition du Forum international de la jeunesse pour la solidarité avec le Sahara occidental.

Le diplomate sahraoui a rappelé que ce Forum «coïncide avec un contexte politique important pour le peuple sahraoui dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance». «Il intervient au moment où la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a décidé d'annuler les accords commerciaux entre le Maroc et l'UE étendus illégalement au Sahara occidental», a-t-il dit.

En effet, la CJUE a conclu le 4 octobre que «les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités».

Dans ce même arrêt, la Cour a rappelé que «le Front Polisario est un interlocuteur privilégié dans le cadre du processus mené sous l'égide des Nations unies

en vue de la détermination du futur statut du Sahara occidental», affirmant que «le Front Polisario satisfait aux conditions pour pouvoir contester devant le juge de l'Union les décisions litigieuses, dans l'intérêt dudit peuple».

Abdellah Arabi a, à ce titre, assuré qu'il s'agit «d'une victoire pour le peuple sahraoui et une réaffirmation quant au fait que la question sahraouie est une question de décolonisation, et que le peuple sahraoui doit décider de son avenir via un référendum d'autodétermination conformément aux résolutions des Nations unies». «Nous avons une nouvelle opportunité dans la lutte du peuple sahraoui, car d'un point de vue juridique, on dispose d'un nouveau moyen pour poursuivre n'importe quel pays et société qui concluent des accords avec le Maroc incluant les territoires sahraouis», s'est-il réjoui.



VISA SCHENGEN

LE CONSULAT D'ANNABA PROLONGE LES DÉLAIS DE TRAITEMENT

Le consulat général de France à Annaba et Constantine a révélé que le délai de traitement des demandes de visa Schengen est désormais porté à quatre semaines. Le consulat a justifié cette décision, dans un post sur sa page Facebook, par «la demande actuelle», sans plus de précisions ni détails. Le consulat général de France à Annaba et Constantine a rappelé aux ressortissants algériens de commencer à planifier leur voyage et de soumettre leur demande de visa Schengen avant les dates de voyage. «Compte tenu de la demande actuelle, les délais de traitement des demandes de visa sont d'environ quatre semaines, qui devraient être pris en compte lors de l'organisation de vos voyages en France» est-il mentionné. Le consulat général de France a également souligné que les demandes de visa présentées par des Algériens dans les wilayas d'Annaba, Constantine, Jijel, Skikda, El Tarif, Sétif, Mila, Guelma, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Batna, Biskra, Khenchela et Tébessa, sont traitées au niveau du consulat d'Annaba et de Constantine. Selon les données du portail des statistiques Schengen, les Algériens ont déposé 53 379 demandes de visa en France au consulat d'Annaba en 2023. Plus de 38,7 % d'entre eux ont été refusés. La nouvelle procédure consulaire intervient au lendemain des déclarations et des démarches du nouveau



gouvernement français et de son ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, visant à durcir le traitement des sans-papiers, notamment les algériens. Lors d'une rencontre, Bruno Retailleau a exhorté 21 préfets de faire remonter très régulièrement leurs tableaux d'OQTF, d'expulsion, de placement en centre de rétention et de régularisation. Le gouvernement français a placé le dossier de l'immigration au centre de son attention, à la lumière des indications et des tendances en matière de réduction de l'octroi de visas et d'utilisation du visa comme outil de pression sur les pays dont les ressortissants ont été visés par des arrêtés d'expulsion du territoire français. En 2023, les Algériens ont déposé 392 053 demandes de visa, soit une dépense de 31,3 millions de dollars.

ALGER

La gendarmerie neutralise un gang à Bentalha

Les équipes de la brigade de la Gendarmerie nationale des Eucalyptus, dans la proche banlieue est de la capitale, ont arrêté une gang de quartier, actif à la cité «Haouch Mihoub» à Bentalha. Selon un communiqué de ce corps de sécurité, les membres de cette bande faisaient du trafic de drogue et de psychotropes et semaient la terreur dans le quartier, en utilisant des armes blanches. «Les mêmes services ont arrêté les membres de la bande, au nombre de six, tous des repris de justice, avec saisie d'armes blanches» rapporte la même source, ajoutant, que «les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes après parachèvement de l'enquête».

BOUMERDÈS

Saisie d'une quantité de cocaïne et d'un milliard de centimes

Les unités du Groupement régional de la Gendarmerie nationale de Boumerdès ont pu démanteler un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de cocaïne. Le communiqué de la Gendarmerie nationale a indiqué, samedi, que l'affaire a été résolue lorsque des éléments de la division régionale de Si-Mustapha ont appréhendés deux à bord d'un véhicule touristique, au niveau du barrage fixe.

La fouille de l'un des individus a permis la découverte de 107 grammes de drogue dure «cocaïne», cachés dans son sous-vêtements. L'affaire a été prise en charge par le Service de Recherche et d'Investigation de la Gendarmerie nationale de Boumerdès, précise-t-on. L'affaire a également abouti à la saisie d'une somme d'argent de plus d'un milliard de centimes, un véhicule touristique, de 8 téléphones portables, d'une petite balance électronique et d'un coupe-papier, outre l'arrestation de cinq personnes.

Après complément des procédures légales, il a été procédé à l'arrestation des autres membres restants du réseau. Ils seront présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour le délit de possession, transport et trafic de drogue dure cocaïne dans le cadre d'une organisation criminelle, ainsi que pour le délit de détention, de stockage et de trafic de drogue «kif traité» délit de blanchiment d'argent.